



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

[www.reriss.org](http://www.reriss.org)

Numéro 01

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES  
INTERDISCIPLINAIRES EN  
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 - 275x

Avril 2020



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

## ORGANISATION

### Directeur de publication

**Monsieur BAHA Bi Youzan Daniel**, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

### Directeurs de la rédaction

**Monsieur TOH Alain**, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume**, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

### Secrétariat de rédaction

**KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe**, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Monsieur SEHI Bi Tra Jamal**, Maître-Assistant de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Monsieur BAH Mahier Jules Michel**, Maître-Assistant de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Mademoiselle N'CHOT Apo Julie**, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

**Madame KOUAME Solange**, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

### Comité Scientifique

**Monsieur AKA Adou**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur AKA Kouamé**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur ALLOU Kouamé René**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur ASKA Kouadio**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur ATTA Koffi Lazare**, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur BAH Henry**, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

**Monsieur BANEGAS Richard**, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

**Monsieur BIAKA Zasséli Ignace**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur BOA Thiémélé Ramsès**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre**, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

**Monsieur DAYORO Z. A. Kévin**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur DEDY Séri Faustin**, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

**Monsieur EZOUA C. Thierry A.**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur GOGBE Téré**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur HAUHOUOT Célestin**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur IBO Guéhi Jonas**, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

**Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur KOUADIO Guessan**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KOUAKOU N'Guessan F.**, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur KOUASSI N'goran F.**, Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

**Monsieur KOUDOU Opadou**, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

**Monsieur N'DA Paul**, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

**Monsieur N'DOUBA Boroba F.**, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

**Monsieur TRA Fulbert**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

## Comité de lecture

**Monsieur ADJA Vanga Ferdinand**, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

**Monsieur AGNISSAN Aubin**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur DIGBO Gogui Albert**, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

**Monsieur KEI Mathias**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KONIN Sévérin**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KOUAKOU Ossei**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur KOUDOU Landry Roland**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Madame LODUGNON-Kalou Evelyne** (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur NASSA Dabié Axel**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère**, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

**Monsieur OTEME Appolos Christophe**, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

**Monsieur OUKOUBO Gnabro**, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

**Madame PIRON Florence**, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

**Monsieur YOMB Jacques**, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)



## SOMMAIRE

Préface

**BAHA Bi Youzan Daniel**

Conférence inaugurale à l'occasion du 4<sup>ème</sup> séminaire annuel du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (LERISS) tenu à l'Université Félix Houphouët Boigny sur « Les défis de l'émergence de la Côte d'Ivoire »

**DEDY Séri Faustin ..... 1**

Préalables à l'émergence de la Côte d'Ivoire : la question des mentalités

**BAHA Bi Youzan Daniel ..... 21**

Partage de l'aliment en Afrique : expression du renforcement du lien social et facteur de cohésion sociale

**KOUASSI N'goran François..... 32**

Changement climatique et stratégies d'adaptation chez les riziculteurs de la commune de Dabou (Côte d'Ivoire)

**MOUROUFIE Kouassi K. V., TRA Fulbert & DJE Bi Tchan G..... 38**

Différenciation sociale et mariage à Abidjan : *une analyse à partir des couples dans la commune de Yopougon*

**TRAORE Tiamba, BAH Mahier Jules Michel & TOH Alain ..... 56**

Pluralité des légitimités d'acteurs et routinisation de la violence autour du Parc National du Mont Péko (Côte d'Ivoire)

**GOHOU Kebly Serge Euloge ..... 73**

Ecole face aux productions idéologiques et au statut des filles dans le département de Korhogo et de Bondoukou

**AKPOUE Adjoua Marie Charlotte..... 96**

Au prisme du renforcement de la cohésion sociale dans la sous-préfecture de Duékoué : *une analyse de cas du village de Tobly-Bangolo*

**DOTE Chantal..... 103**

Approche individuelle et institutionnelle de la déviance scolaire: cas des élèves du Lycée moderne de Guiglo

**BOUMI Minkalokeu Léonce..... 117**

Prise en charge des enfants prématurés de l'hôpital général de Grand-Bassam

**KACOU Nigié Laurence ..... 134**



|  |            |
|--|------------|
| Motivation et rendement du personnel dans les établissements publics nationaux :<br>cas de l'université Felix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody<br><b>AGNICHIO Clotilde</b> .....  | <b>145</b> |
| La mutuelle de santé dans le secteur du transport urbain privé à Abidjan à l'épreuve<br>de la gouvernance syndicale<br><b>GBOHOU Innocent</b> .....  | <b>157</b> |
| Pratique managériale et motivation des travailleurs des entreprises privées de Côte<br>d'Ivoire<br><b>KOUADIO N'Guessan Hippolyte</b> .....  | <b>171</b> |
| Des usages des services financiers mobiles en contexte transnational. Exemple des<br>transmigrants Burkinabé de première génération installés à Méagui (Côte d'Ivoire)<br><b>DAGO N'guessan Franck &amp; TOH Alain</b> ..... | <b>187</b> |



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

## PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de



# RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales  
ISSN: 2708-275X

la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

**Professeur BAHA BI Youzan Daniel**  
**Directeur de Publication RERISS**



## Au prisme du renforcement de la cohésion sociale dans la Sous-préfecture de Duékoué : une analyse de cas du village de Tobly- Bangolo

**DOTE Chantal, Doctorante**

dotechantal@yahoo.fr

Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), Cocody-Abidjan

### RESUME

Cet article analyse les mécanismes mis en place par l'État ivoirien et ses partenaires dans la recherche de la coexistence pacifique entre les communautés socio - culturelles vivant à Tobly-Bangolo dans la Sous-préfecture de Duékoué. Il porte sur un échantillon de 50 personnes. En s'inscrivant dans le champ de la sociologie des conflits et du changement social, l'étude s'appuie sur la méthode dialectique. Ainsi, une approche mixte (quantitative et qualitative), centrée sur un questionnaire et des entretiens a été réalisée.

Les résultats de l'étude montrent que les mécanismes mis en place pour le rétablissement de la cohésion sociale ont contribué au retour des déplacés à Tobly - Bangolo. Cela est mis à l'actif des actions d'assistance sociale et économique, la réhabilitation des infrastructures sociocommunitaires et des activités d'interaction communautaires. Toutefois, ces actions sont perçues comme insuffisantes pour déclencher un vivre ensemble au regard de la recomposition des espaces matériels et immatériels dans ladite localité.

**Mots clés :** Mécanismes, renforcement, cohésion sociale, communauté socio - culturelles, Côte d'Ivoire

### ABSTRACT

This article analyzes the mechanisms put in place by the Ivorian State and its partners in the search for peaceful coexistence between socio-cultural communities living in Tobly-Bangolo in the Duékoué sub-prefecture. It concerns a sample of 50 people. By entering the field of the sociology of conflict and social change, the study is based on the dialectical method. Thus, a mixed approach (quantitative and qualitative), centered on a questionnaire and interviews was carried out.

The results of the study show that the mechanisms put in place to restore social cohesion have contributed to the return of the displaced to Tobly -Bangolo. This is put to the credit of social and economic assistance actions, the rehabilitation of socio-community infrastructures and community interaction activities. However, these actions are perceived as insufficient to trigger living together with regard to the recomposition of material spaces and intangible in said locality.

**Keywords:** Mechanisms, strengthening, social cohesion, socio-cultural community, Côte d'Ivoire



## INTRODUCTION

Les crises socio-politiques (2002 et 2011) ont occasionné des mouvements de déplacement des populations en Côte d'Ivoire et détruit le tissu social. En 2002, le Fonds des Nations Unies pour la Population estimait à près d'un 1500000 les personnes déplacées dans le pays lors de la crise. En 2011, au lendemain de la crise post-électorale, le nombre de personnes déplacées selon le Groupe Sectoriel de la protection, oscillait entre 40000 et 80000.

Les déplacés, selon les données de la Caritas et l'UNHCR en 2012, étaient au nombre de 3200 à la mission catholique et près de 4500 au camp de Nahéby. Cette situation va créer un besoin humanitaire et sanitaire particulièrement accentué dans la Sous-préfecture de Duékoué. On assiste à la dislocation des familles, à la montée de l'insécurité et de la criminalité, des enfants déscolarisés. Dans les camps les conditions de vie sont de plus en plus précaires. La promiscuité et la salubrité ont provoqué les maladies diarrhéiques.

Pour pallier à cette situation, les décideurs ont pris des mesures afin de faciliter la réinsertion de cette frange de la population. L'Etat, par l'entremise du Ministère des affaires sociales et de l'emploi, met en place un comité national de coordination de l'action humanitaire qui est principalement axée sur le retour volontaire des déplacés. Des matelas, des ustensiles de cuisine, des articles ménagers et des facteurs de production agricole ont été distribués. La CEDEAO a appuyé le gouvernement ivoirien en lui offrant 1,3 million de tonnes de vivres (Pana Press, 2012). L'Appel de Fonds Consolidé (CAP) a réuni 160 millions de francs CFA pour l'aide nutritionnelle, le rétablissement des moyens de subsistance et la réinsertion des personnes déplacées (CAP, 2012).

L'Etat a entrepris dans les localités de la Sous-préfecture de Duékoué et singulièrement à Tobly-Bangolo un programme d'amélioration et de construction des infrastructures sociales (écoles, centres de santé, adduction d'eau) et a mis en place des programmes de gratuité ciblée (santé maternelle et de l'enfant) qui constituent des moyens de réduire les inégalités et de renforcer le sentiment d'appartenance à une nation (PARICS, 2013). Dans le cadre de l'appui à la reconstruction, à la réinstallation, et à la réinsertion, les personnes déplacées ont bénéficié de subventions pour les activités commerciales et agricoles pour leur permettre de s'insérer économiquement et socialement.

Un programme de construction et de réhabilitation de plus 72 maisons est mis en place. Le Programme d'Assistance Post Crise(PAPC) projetait la construction d'une vingtaine de maisons de trois pièces. Des comités de gestions des projets, de sensibilisation à la paix et la gestion des conflits sont installés. Cependant, toutes ces actions ne permettront pas le retour définitif de certaines familles. En effet, l'Observatoire des Situations des Déplacées Internes (IDMC) en 2012 dans un rapport évaluait à 22% les familles retournées qui déclaraient ne pas effectuer un retour définitif. Elles évoquaient la difficulté d'accès aux logements adéquats ; le problème d'insécurité à cause de la présence des dozos, des ex-rebelles et de la création de nouveaux campements par de nouveaux migrants ; le mépris de l'autorité



coutumière par les hommes en armes ; des conflits fonciers relatifs à l'occupation de leur terre ou plantation et la violation des limites. A Tobly-Bangolo sur 55 familles retournées plus d'une dizaine de familles (13) ont décidé de repartir voir ailleurs.

Aussi, une étude dirigée en 2012 par NRC, une ONG Norvégienne dans trois départements de l'Ouest du pays notamment à Duékoué, estimait à 38,5% les terres occupées par les nouveaux migrants et cela suscitait des litiges autour du foncier entre autochtones et migrants (N'drin et Kouassi, 2016) dans leurs recherches sur les « conflits intercommunautaires » dans les régions du Cavally et du Guémon ont apprécié que 33% de violation des parcelles et 18% des occupations illicites des terrains par les nouveaux migrants dans le département de Duékoué, sont des facteurs de revendication de droit de propriété sur la terredébouchent sur des violences liées au foncier et divise les communautés. Les auteurs soutiennent en plus que leurs enquêtes ont permis de constater que, jusque - là les rapports entre autochtones et allogènes ne sont pas sans heurts. En effet, ils avancent que 92,31% des enquêtés autochtones ont déclaré l'existence de distanciations fréquentes avec les allogènes En outre, 82,75% des enquêtés allogènes reconnaissent effectivement entretenir des rancœurs avec leurs hôtes. Ce qui dénote de la précarité des rapports intercommunautaires et de l'incertitude grandissante dans laquelle les catégories sociales se trouvent depuis la fin de la crise postélectorale (op.cit.).

Ainsi, les comités de gestion et de prévention des conflits, de retour et de paix, et de réalisation de projets mis en place par les pouvoirs publics et organisations non gouvernementales, pour favoriser la création d'un environnement propice à la paix sont confrontés à des difficultés. On assiste à une recomposition des espaces matériels et immatériels en dépit de toutes les initiatives pacificatrices. Les catégories sociales se replient sur elles-mêmes sur des bases socio culturelles et religieuses dans une atmosphère de méfiance, de peur et suspicion générale. Cette situation met en mal la politique de cohésion sociale prônée par les gouvernants et pose le problème de consolidation des liens sociaux dans la Sous-préfecture de Duékoué et singulièrement à Tobly-Bangolo.

Dès lors, l'on est en droit de s'interroger sur les moyens de reconstruction de la cohésion sociale à Tobly-Bangolo dans la sous-préfecture de Duékoué. En d'autres termes, quelles sont les stratégies mises en place pour favoriser la coexistence pacifique entre les communautés socio-culturelles vivant dans la Sous-préfecture de Duékoué ? Cette question nous ramène aux questions subsidiaires suivantes :

Quel est rôle les instruments mis en place dans la recherche de la cohésion sociale ?

Quelles représentations se font les populations de la cohésion sociale à Tobly - Bangolo ?

Que faire pour que les populations adhèrent au mécanisme mis en place pour la recherche de la cohésion sociale ?



## I. MÉTHODOLOGIE

### I.1 Lieu et champ d'étude

La présente étude s'inscrit dans le champ de la sociologie du conflit et du changement social. Elle se préoccupe des impacts des processus des conflits ou des crises sur la société. Elle met également l'accent sur les facteurs et les situations qui signalent les défauts d'insertion des individus dans une collectivité.

Le village de Tobly - Bangolo est situé à environ 12 kilomètres de la ville de Duékoué. Le choix de ce site a été favorisé par le degré de destruction des biens matériels subi par la population autochtone et de l'ampleur des difficultés auxquelles elle est confrontée depuis son retour.

### I.2 Population et échantillon

L'enquête a porté sur trois types de populations qui sont les acteurs principaux de la dégradation des rapports sociaux. Ce sont les allochtones (population ivoirienne non originaire du village et qui sont des exploitants agricoles), les allogènes (population non ivoirienne à majorité exploitants agricoles également) et les autochtones (essentiellement Guéré, propriétaires terriens). C'est donc au sein de cet ensemble que nous avons choisi notre échantillon.

A partir d'un échantillon probabiliste, c'est-à-dire tiré au hasard, nous avons interrogé 50 personnes. Outre cela, nous avons interrogé des personnes ressources, à savoir des chefs de communauté, les leaders communautaires ou facilitateurs, et les chefs des comités de projet et de sensibilisation à la paix.

### I.3. Outils et techniques

Nous avons recueilli nos données par des interviews et des entretiens directifs et semi-directifs à l'aide des questionnaires puis des guides d'entretien. Nous avons également réalisé deux focus group avec 10 personnes.

Le cadre de référence de cette étude est la théorie du changement social car elle admet les transformations plus ou moins importantes et repérables dans le temps avec l'ensemble du corps social puis ayant des conséquences durables. Aussi, pour la bonne appréhension de l'objet de l'étude, la méthode dialectique nous a été utile. En effet, c'est une méthode qui permet d'identifier les mécanismes de gestion et de prévention de conflits et de relever les contradictions de cohabitation de différentes cultures.

## II. RÉSULTATS

### II.1. Rôle des instruments de reconstruction de la cohésion sociale

Les instruments mis en place pour restauration de la cohésion sociale dans le village de Tobly-Bangolo sont les comités de retour et de paix, les comités de projets, les facilitateurs ou les leaders communautaires. Ceux-ci ont les fonctions suivantes :



## II.1.1. Comité de retour et de paix

C'est un comité de prévention de conflits et de facilitation au retour des populations. Ce comité est composé des membres des différentes communautés existant dans les villages. Ils jouent également le rôle de facilitateur auprès de leur communauté.

Un des leaders communautaires explique le rôle de ce comité et comment il a été mis en place.

*« Lors des attaques nous avons trouvé refuge dans les différents camps. Mais les conditions hygiéniques y étaient presque inexistantes. Quelques habitants de mon quartier qui étaient réfugiés dans le même camp que moi, avions émis l'idée d'un retour sous la surveillance des forces onusiennes. Ce que nous avons soumis aux différents responsables des camps. Parce que la promiscuité faisait que plusieurs enfants tombaient souvent malades. L'insalubrité grandissante était la cause de diarrhée et des enfants en mourraient. Des personnes âgées en étaient victimes. Tout cela nous a donné l'idée de vouloir retourner chez nous bien avant que les autorités ne se penchent sur le problème des déplacées internes. Lorsque le gouvernement a pris la décision de fermer les camps de réfugiés, nous avons sensibilisé les populations pour leur montrer bien fondé de notre retour dans nos différents villages et quartier Mais nombreux étaient ceux qui ne voulaient retourner à cause du traumatisme et de la peur car il s'est produit trop d'atrocités et beaucoup avaient perdu trop de biens. Toutefois quelques personnes sont venues avec nous. Avec l'aide des ONG et sous escorte des forces de l'ONU nous avons procédé à la désinfection du quartier, à la fermeture des puits où des corps avaient été découverts. Il y a eu la réhabilitation de quelques maisons qui n'étaient pas trop endommagées. On nous a même distribué des vivres et non vivres, offert des kits scolaires à nos enfants et il eut une couverture médicale à travers des séances de vaccinations. C'est comme ça que petit à petit les gens ont regagné leurs lieux de résidence initiale. Mais c'est avec l'incendie du camp de Nahébly que plusieurs déplacés sont retournés chez eux. »*  
(B.C. 43 ans, responsable du comité de retour et de paix du quartier Carrefour)

Ces propos démontrent la situation sociale préoccupante dans laquelle se trouvaient les populations déplacés pendant et après la crise postélectorale. En plus, ils mettent en exergue les raisons qui ont amené les pouvoirs publics à mettre en place ces instruments de reconstruction et de réconciliation.

## II.1.2. Les facilitateurs

Ce sont les membres des communautés socio-culturelles vivant dans les villages et quartiers. Ils sont formés par les ONG pour la sensibilisation à la paix, au pardon et à la tolérance. Leur rôle est d'instaurer la confiance au sein de la communauté pour favoriser la réconciliation.

## II.1.3. Le comité de projets

Les comités de projets sont créés pour pallier aux difficultés socioéconomiques car la crise a eu des répercussions sur le revenu des populations. Des initiatives sont prises dans le cadre de la réhabilitation des structures socioéconomiques.

Le comité de projets est une structure regroupant des hommes et des femmes de toutes les couches sociales et de toutes origines vivant sur le même espace géographique. Il pose des diagnostics dans les villages afin de créer des micro-projets. Il favorise le vivre ensemble ou amène les populations à réapprendre le vivre ensemble. Il assure également la consolidation des rapports sociaux brisés entre les communautés à travers la création des activités génératrices de revenus.

## II. 2. Appréciation des instruments de la cohésion sociale par les enquêtés

**Tableau 1: représentation de la notion de cohésion sociale**

| Que pensez-vous des actions menées dans votre localité dans le cadre de la cohésion sociale ? | Nanandy | Néambly | Quartier Carrefour | Tobly-Bangolo |
|---|---------|---------|--------------------|---------------|
| Bonne   | 42%     | 39%     | 67%                | 33%           |
| Mauvaise  | 6%      | 18%     | 31%                | 22%           |
| Je ne sais pas  | 52.%    | 43%     | 2%                 | 45%           |
| Total   | 100%    | 100%    | 100%               | 100%          |

**Source : enquête de terrain.**

Les instruments de la cohésion sociale sont diversement appréciés par les enquêtés. En effet, à Tobly -Bangolo, 33% ont déclaré être en phase avec les actions menées par l'Etat et les ONG. Ils dénoncent la précarité et les conditions difficiles de leur exil. Un enquêté le décrit à travers ces propos :

*Pendant la crise postélectorale, nous avons fui pour aller dans les camps. Mais là-bas la vie était très difficile .On dormait mal car on n'était beaucoup et puis le coin était trop petit pour nous .C'était dans la cour de l'Eglise catholique. Donc vraiment la vie n'était pas facile ; pour manger même c'était dur .Les enfants tombaient régulièrement malades Voilà pourquoi quand les ONG et le gouvernement ont arrangé des maisons et puis construit d'autres, et ils nous ont dit de retourner j'étais d'accord avec ça !Même si les maisons ne sont pas trop grande au moins ici, les enfants peuvent bien s'amuser et aller à l'école , car là-bas on avait rien pour les amener aller l'école d'ailleurs on a tout perdu dans cette guerre. En tout cas les gens, je veux dire l'Etat et les ONG nous ont beaucoup aidé. Aujourd'hui même si je n'ai pas retrouvé tout mais c'est mieux que dans les camps .De toutes les façons les palabres ne finissent pas un seul jour .Comme, on est revenu petit à petit on va s'entendre avec nos frères. » B.C, 43 ans un ex-déplacé de la mission catholique.*

Pour cet enquêté les actions humanitaires, lui permettent de vivre dans un environnement acceptable et d'entrer en relation avec d'autres personnes habitant le village. Pour lui, ces actions pourraient déclencher la tolérance et la paix dans le village.

Un autre habitant enquêté va dans le même sens que lui, en soutenant que les projets réalisés ont favorisé un environnement de convivialité et d'épanouissement.

*« Avec la Banque Mondiale et l'assistance de l'ANADER, le projet de la riziculture a été réalisé. On a créé une rizière dans les bas-fonds où tout le monde travaille c'est-à-dire que les femmes et les hommes de toutes les ethnies et toutes les nationalités qui vivent ici. Chaque*



*matin ils se retrouvent là-bas pour travailler. A la récolte, ils vont vendre le riz et se partager l'argent ou créer une coopérative ça dépendra d'eux. Il y a d'autres projets comme cela qui sont faits dans le village. Il y a même des jeunes qui sont formés actuellement à l'hévéaculture et à l'élevage. Une ONG avec l'aide de PNUD a réhabilité la cantine scolaire. » D. J, 54 ans un ex- déplacé, réfugié dans une ville voisine.*

L'enquête met ainsi en exergue l'amélioration du niveau de vie que produisent ces actions humanitaires chez les populations. Une enquêtée abonde également dans le même sens que le précédent. Elle apprécie les actions entreprises qui leur permet d'avoir accès aux services sociaux de base.

*« Quand on était au camp, mes enfants ne partaient pas à l'école, parce qu'on n'avait rien pour les amener à l'école. Mais depuis qu'on est revenu, ils vont à l'école du village et ils mangent là-bas à midi parce qu'ils ont reconstruit le bâtiment qui était gâté et aussi la cantine ; et il faut reconnaître que les ONG nous ont aidé en leur donnant des cahiers des bics ; en fait des kits scolaires. Quand, les enfants vont à l'école comme ça c'est bon ! Mais quand ils sont là et puis ils ne font rien, ils ne vont à l'école vraiment ça donne mal au cœur. » Dame C. S, une ex-refugié du camp de Nahébly.*

Pour cette enquêtée, l'accès de ses enfants à l'éducation dénote de la bonne marche des moyens mis en place pour créer un environnement favorable au renforcement de la cohésion sociale.

A l'analyse des discours de ces différentes personnes interrogées plus haut, la cohésion sociale ne peut être évoquée que lorsque les populations ont accès aux services sociaux de base (éducation, santé, logement, assainissement...) et qu'elles vivent dans un environnement paisible c'est-à-dire dans une absence d'opposition et d'antagonisme. Cependant, cette représentation de la cohésion sociale n'est pas appréciée par une frange de la population de la localité enquêtée.

L'opinion de 22% des enquêtés indiquent des insuffisances dans les mécanismes mis en place pour la recherche de la cohésion sociale. Des personnes enquêtées représentent la cohésion sociale par la reconnaissance de leur culture, de l'accès à leurs biens fonciers et immobiliers. Les propos d'un habitant revenu des camps de réfugié met en évidence ce symbole de la cohésion sociale.

*« Depuis que nous sommes revenus des camps, on a constaté que désormais tous les problèmes sont réglés par les « dozos » ou les « militaires » FRCI. Nos chefs de villages sont ainsi ignorés. Or, avant quand il y avait un problème, on le portait d'abord à la connaissance du chef de village. Celui-ci pouvait par la suite le porter à la connaissance des autorités administratives si cela dépassait ses compétences. Cette nouvelle façon qui consiste à régler nos problèmes par des personnes que nous ne connaissons pas bien, n'est pas faite pour arranger les choses. Pournous c'est mépriser nos coutumes et ne pas considérer nos chefs traditionnels. » Un enquêté, ex-refugié au sein de la mission catholique.*

Ce discours fait ressortir la réduction des attributions dévolues aux chefs de villages avec l'arrivée de ces nouveaux migrants. Cette situation favorise la mise en mal des instruments de consolidation de la cohésion sociale. La communauté autochtone se sent frustrée car elle voit en cet acte le mépris de leur représentation traditionnelle et



surtout de leurs coutumes de la part des autres communautés migrantes. En effet, des ex-combattants se sont attribués le statut de « militaires » et influencent les populations. Ils se sont assigné des rôles qui en réalité sont dévolus aux chefs traditionnels, comme par exemple le règlement des litiges fonciers, le cas des vols, etc. Rappelons qu'ils jouent ce rôle avec ces chasseurs traditionnels appelés « dozos ». Cependant, ce rôle qu'ils se sont attribué n'est pas correctement assumé.

Un enquêté en parle avec une grande colère.

*« Ces gens-là, ne respectent personne, même pas les chefs et ses notables. Ils veulent régler tous les problèmes. Que ce soit celui de vol ou autre litige qui peut concerner les histoires de plantations ou de forêt. Même le chef du village qui d'ordinaire réglait ce genre de litiges n'a plus cette compétence Désormais tous les problèmes sont portés à leur connaissance, je veux dire les « militaires » ou les « dozos ». Or, ceux-ci n'ont pas en réalité le statut de militaire et concernant les « dozos » c'est une coutume qui ne vient pas de notre région donc nous ne la connaissons pas. Ce sont des personnes qui se sont associés à l'armée lors de la dite offensive de libération du pays. Ils se sont érigés en militaires et se conduisent comme des hommes de lois qui ne respectent aucune loi. Ils n'arrivent pas à régler les problèmes. Et, c'est pourquoi les problèmes d'occupation des plantations et des terres par des personnes inconnues ne peuvent pas trouver de solutions. Quand on pose le problème aux occupants, ceux-ci vont directement les voir et ça tourne en rond. Moi en tout cas avec leur présence, je ne me sens pas en sécurité et je ne compte pas rester ici, si ça continue. » M.J, la quarantaine révolue, planteur, confronté au problème de confiscation de terre.*

Cette habitante du village anciennement déplacé dans le camp de Nahébly, met l'accent sur la sécurité bien qu'elle évoque le mépris des autorités coutumières. Pour elle, le renforcement des liens sociaux ne peut être possible dans un climat d'incertitude. En effet, la présence des personnes étrangères à son environnement d'antan et installés sans autorisation remet en cause le climat sécuritaire du village.

Aussi, la mise en cause des actions est exprimée par l'étroitesse des maisons construites. Certains enquêtés déplorent le fait qu'on n'ait pas pris en compte leur préoccupation avant de construire les maisons. Cela est exprimé de la manière suivante :

*« Voici ma maison qu'ils ont brûlé. J'ai construit ça quand les produits (en parlant du cacao) étaient à bon prix. C'était une grande maison avec beaucoup de chambres. Et, on vient me construire une petite maison comme ça. Je vais faire quoi avec ça là hein !! C'est une cuisine ça ! Je préfère retourner où j'étais (dans les camps). Parce que je suis vieux je ne peux plus travailler, j'ai une famille nombreuse, et aujourd'hui les produits ne sont pas bien achetés. Je vais faire comment pour avoir une bonne maison comme avant pour bien dormir ? » Un enquêté sexagénaire ex-déplacé du camp de Nahébly.*

Ce discours montre que des déplacés retournés se sentent marginalisés par les actions entreprises par les décideurs. Pour ceux qui n'ont pas accès à leurs plantations et terres, et ceux dont les maisons reconstruites ne rencontrent pas leur assentiment, pensent que toutes ces démarches sont loin de contribuer à un climat de paix, de convivialité et de fraternité.



Ces différents discours posent ainsi le problème de fonctionnement des instruments de cohésion sociale mis en place afin de retrouver un environnement de coexistence pacifique entre les communautés.

### III. ANALYSE ET DISCUSSION

Cette étude a été réalisée dans le but d'analyser les mécanismes mis en place par les pouvoirs publics pour la consolidation de la cohésion sociale dans le département de Duékoué. Les résultats confirment que ces instruments ont contribué au retour des personnes déplacées mais n'ont pas permis le déclenchement d'un vivre ensemble effectif.

La cohésion sociale est une force qui maintient l'unité d'une communauté. Elle passe par le respect de la dignité des individus, de leur diversité culturelle et religieuse. Elle est donc cette capacité qu'a une société ou une communauté d'assurer le bien-être de tous en évitant la marginalisation. (Conseil d'Europe pour la Cohésion Sociale, 2010). Or, avec les discours que nous avons analysé, l'on constate que, des enquêtés ont le sentiment d'être marginalisés. Ils ne se sentent pas appartenir à la communauté ou ne poursuivent pas les mêmes buts que les autres membres de la communauté. Pourtant, le but de ces actions qui sont posées par l'Etat avec l'aide des bailleurs et des ONG, c'est d'amener chaque membre de la communauté à s'intégrer et ne pas se sentir exclu. Ce qui permettrait d'atteindre un niveau de cohésion (d'unité) qui favoriserait les synergies pour une qualité du niveau de vie des membres de la communauté. En un mot, ces instruments mis en place ont pour objectif de transformer l'environnement naguère tendu et conflictuel en une atmosphère favorable à la tolérance, à la paix et au pardon dans la localité de Tobly-Bangolo.

Ainsi toutes les communautés qui y vivent pourraient cohabiter tout en apprenant à gérer leurs dissensions. Avec des enquêtés qui n'ont pu s'exprimer sur les effets des actions menées par les autorités et ses partenaires (45%), et de ceux qui ne les apprécient pas (22, %), nous pouvons envisager des difficultés liées au fonctionnement des méthodes ou mécanismes mis en place pour la reconstruction de la cohésion sociale le village de Tobly-Bangolo, dans la Sous-préfecture de Duékoué. C'est dans cette optique que des auteurs ont porté leurs réflexions sur les mécanismes de reconstruction de la cohésion sociale. Bosson (2006), en analysant les mécanismes mis en place dans la recherche de la cohésion sociale dans les départements de Danané et de Bangolo, a démontré comment ceux-ci peuvent transformer les sociétés en proie à la violence, à la méfiance et à la peur en une société cohésive et socialement équilibrée si les aspirations des communautés concernées sont prises en compte.

En somme, il pense qu'il faut associer les populations dans la mise en place des mécanismes de recherche de cohésion sociale. En effet, si les populations selon lui, ne se reconnaissent pas dans les méthodes employées pour consolider la cohésion sociale, elles rencontreront des difficultés dans leur fonctionnement. Toutefois, Sanou (2008) en jetant un regard sur les difficultés liées au fonctionnement des mécanismes



mis en place pour la recherche de la cohésion sociale, pense qu'il faut d'abord identifier les causes de l'effritement du tissu social, avant de mettre en place les stratégies de sa reconstruction. Pour l'auteur, une bonne identification des causes de la fracture sociale pourrait occasionner des solutions durables d'un vivre ensemble.

Ces deux auteurs précités nous semblent avoir une position raisonnable car en nous plaçant dans la théorie du changement social qui induit une transformation profonde des sociétés par des conflits, implique un processus de changement déterminés par des causes internes et externes à un système social parfois mixtes (Boudon et Bourricaud, 2006). Or, en voulant renforcer la cohésion sociale par la mise en place des mécanismes, c'est vouloir transformer les regards des populations sur les événements qui se sont produits lors de la crise et les amener vers un autre système social.

Aussi, nous appuyant sur la réflexion de Rocher (1996) à propos de la théorie du changement social l'identification des causes est un atout dans la recherche de la consolidation des rapports sociaux. En effet, Rocher distingue quatre niveaux dans la manifestation du changement social. Ce sont l'implication de nouvelles régulations, l'identification dans le temps par rapport à une situation antérieure, la durabilité et la collectivité. Cependant les deux premiers vont nous intéresser.

D'abord nous nous accordons sur le fait que toute transformation est un changement. En mettant en place des mécanismes pour la recherche de la cohésion sociale c'est en quelque sorte transformer un système. Ici, selon l'auteur pour qu'il ait changement, il faut de nouvelles régulations qui sont pour lui de nouvelles lois ou décisions. Nous pouvons assimiler cela dans notre cas à la mise en place des instruments de recherche de la paix que sont les comités de projets et de paix et les actions entreprises par les pouvoirs publics. Aussi, il ajoute qu'il faille recourir à l'identification dans le temps à un événement antérieur. Cette phase correspond simplement à l'identification des causes de la crise ou de la situation conflictuelle.

En effet, les causes d'une déchirure sociale peuvent être d'ordre économique, politique, social et culturel. Faire intervenir des mécanismes qui ne prennent pas en compte des aspects économiques ou politiques dans une rupture d'ordre culturel ou social, ne peuvent pas amener les membres de la communauté à maintenir un climat social harmonieux où chacun sent qu'il peut s'exprimer et participer activement au développement de la communauté. Et, cela participe à l'exclusion de certains membres de la société. Pourtant, si l'on essaie de restaurer la cohésion à partir des fondements de la dégradation du tissu social, cela mettrait enjeu d'importants indicateurs qui ferait intervenir l'inclusion sociale.

L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants, les jeunes et les adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté ou à la société. Cet enjeu place l'individu au centre de cinq éléments essentiels à savoir : la reconnaissance valorisée, les opportunités de développement humain, l'implication et l'engagement, la proximité, et le bien-être matériel. Alors, cela favoriserait la réduction des inégalités et l'épanouissement de l'individu au sein de la communauté ou de la société dans laquelle il évolue.



Cependant, les associations de solidarité réunies au sein de l'Uniopss (2012), sans toutefois rejeter la dimension inclusive dans la recherche de la cohésion sociale, pensent que pour restaurer la cohésion sociale, il faut d'abord que les membres de la société ou de la communauté retrouvent la confiance entre eux. Elles proposent pour ce faire les mesures suivantes :

- conforter le socle solidaire de la protection sociale en demandant aux pouvoirs publics de faire les choix qui permettront, aujourd'hui et demain, de préserver les principes solidaires de la protection sociale, facteurs déterminants de la cohésion sociale.
- changer d'état d'esprit dans la conception et la mise en œuvre des politiques sociales. Selon elles, la restauration de la cohésion sociale nécessite le retour à la confiance dans l'avenir et dans les institutions par un changement dans la manière de concevoir le social et de le conduire sur le terrain.
- miser sur la société civile et soutenir la vie associative en s'inscrivant et en s'insérant plus durablement dans la mondialisation. Ces différents niveaux de la construction sociétale sont indissociables. Ils ne peuvent être envisagés sans la pleine implication de la société civile. Les associations de solidarité résument leur argumentation autour de quatre valeurs qui selon elles rassemblent les citoyens autour d'un même objectif ou d'un projet commun. Ce sont la primauté de la personne, la non-lucrativité et solidarité, la participation de tous à la vie de la société et l'innovation dans les réponses sociales, alimentées par l'observation des besoins.

Helly (2002) en emboîtant le pas aux associations de la solidarité, retient ainsi trois notions fondamentales pour le renforcement de la cohésion sociale : la participation citoyenne, le sens du bien commun et le capital social en tant qu'il représente des interactions basées sur la confiance et la réciprocité au sein de la société civile. Mais, pour le Comité Européen pour la Cohésion Sociale (CDCS, 2004), la participation citoyenne ne peut être possible que si la consolidation de la cohésion sociale met l'accent sur la protection sociale, l'emploi, le logement et les services sociaux de base. Cette approche selon ce comité contribuerait au développement harmonieux des potentiels humains des membres de la communauté dans une société moderne.

La Conférence de Genève (2005), défend également cette position car elle admet que ces différentes conceptions de renforcement de la cohésion sociale émises plus haut déclenchent chez l'individu l'estime de soi, l'autonomie et la responsabilité qui sont autant de capacités individuelles qui doivent être renforcées pour permettre à chacun de jouer pleinement un rôle dans la société.

On remarque que la notion de la cohésion sociale fait ressortir des contradictions au niveau de sa définition et de sa conception chez les différents auteurs. Cela vient corroborer la méthode dialectique nous avons utilisée pour mettre en exergue la représentation des enquêtés au sujet de la cohésion sociale.

Pour tout dire, ces auteurs prônent, dans la mise en place des stratégies au renforcement de la cohésion sociale la valorisation des droits de l'homme, la justice sociale et à la démocratie. Ces valeurs commandent le sentiment d'appartenance à la



société, la confiance dans la possibilité pour chacun de trouver la place qu'il mérite dans la société et la réduction des inégalités. En un mot, le bon fonctionnement des mécanismes de renforcement de la cohésion sociale est fonction des indicateurs comme le sentiment d'appartenance, la confiance dans les institutions et de la lutte contre la pauvreté. Cependant, dans notre zone d'étude l'on constate à travers les réponses de certains enquêtés, que ces indicateurs de reconstruction de cohésion sociale évoqués plus ou moins par les auteurs ne sont pas perceptibles au sein de la communauté villageoise de Tobly-Bangolo. En effet, certains membres de la communauté ne se reconnaissent pas dans les actions entreprises par les pouvoirs publics et ont l'impression d'être marginalisés. Le cas par exemple de cet habitant qui a eu sa maison détruite et n'est pas satisfait de celle qu'on lui a reconstruite. Il pourrait qualifier ces actions comme une injustice sociale et ne pas avoir confiance dans les institutions. Aussi, la non - accessibilité aux biens fonciers peut également susciter le sentiment d'injustice et source de pauvreté qui place l'individu dans une situation où il a l'impression de ne jouer aucun rôle au sein de la communauté. En outre, le non-respect des us et coutumes de la communauté autochtone, c'est-à-dire l'installation des nouveaux migrants sans autorisation des autorités coutumières et le règlement des conflits par des personnes inconnues de la communauté villageoise peut faire intervenir l'impossibilité de ces derniers de jouer pleinement leur véritable rôle dans la société. Tous ces aspects peuvent mettre en mal les mécanismes de cohésion sociale mis en place car ils ne pourront pas susciter les valeurs véhiculées par la cohésion sociale.

Dans la zone étudiée, les causes de la fracture sociale sont consécutives au foncier et à l'installation d'une nouvelle vague de migrants sans autorisation des autorités coutumières. Les crises socio-politiques n'ont fait qu'amplifier le degré de la déchirure sociale. Alors, dans la recherche de la cohésion sociale dans la Sous-préfecture de Duékoué, les aspects culturels devraient être pris en compte dans un premier temps avant d'y greffer les aspects socio-économiques.

## CONCLUSION

Restaurer la cohésion sociale dans un environnement post crise revêt de deux aspects majeurs. Premièrement, identifier les causes de la division sociale et saisir les représentations des populations de la notion de cohésion sociale, les analyser et impliquer les populations concernées dans l'installation des moyens de renforcement de cohésion sociale. Deuxièmement, tenir compte de l'environnement socio-culturel dans lequel évoluent les populations concernées. Ces deux éléments sont indispensables car la notion de « cohésion sociale » est très complexe et fait intervenir plusieurs aspects. La cohésion sociale, plus qu'un objectif susceptible d'être pleinement atteint, est un idéal pour lequel il faut lutter. Elle doit être en permanence entretenue, améliorée et adaptée. Chaque génération doit à son tour trouver un équilibre en tenant compte de l'évolution de l'environnement social, politique, économique et culturel car, il n'existe pas de société totalement cohésive.



Une société cohésive est une société qui a mis au point des méthodes adaptées pour faire face aux tensions en toute liberté et en toute démocratie. Cela implique de prendre des mesures pour réduire les inégalités et rétablir l'équité afin que les divisions demeurent gérables et ne s'accroissent pas au point de menacer l'équilibre de la société

## BIBLIOGRAPHIE

- MUCHUELLE (A), (1999), *Les méthodes qualitatives* ; collection « que sais-je », édition, PUF, Paris.
- N'DA (P), (2000), *Méthodologie de la recherche, de la problématique à la discussion des résultats*, éditions Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, Abidjan
- ROGERE(P), (1997), *Méthodes des sciences sociales*, édition mémento, Dalloz, Toulouse.
- JANE (J), (1998), *Les contours de la cohésion sociale : l'état de la recherche au Canada*, « Réseau de la recherche en politique publique », Ottawa.
- ADOU (K) et BAMBA (K), (2008), *Côte d'Ivoire : chronologie d'une crise (2002-2008)*, Abidjan, Les éditions CERAP.
- TOH (A) et KOFFI (E), (2016), *Dynamiques migratoires, enjeux et conflits fonciers dans un contexte de retour des populations autochtones déplacées dans l'Ouest ivoirien*, communication d'un colloque, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Inédit.
- BOSSON (J-K), (2006), *Mécanismes de transformation des conflits dans la région des huit montagnes en Côte d'Ivoire : cas des réseaux pour le rétablissement de la cohésion sociale à Bangolo et Danané*, mémoire de DESS en gestion des conflits et culturel de la paix, CERAP, Abidjan.
- UNIOPSS, (2012), « Restaurer la cohésion sociale retrouver la confiance », In : *Unir les Associations pour Développer la Solidarité*, 6p.
- Comité européen pour la Cohésion sociale (CDCS), (2004) *Une nouvelle stratégie de cohésion sociale, Stratégie de cohésion sociale révisée approuvée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe*
- HELLY (D), (2009), *La légitimité en panne ? Immigration, sécurité, cohésion sociale, nativisme* Collection « *Les classiques des sciences sociales* », en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec
- HELLY (D), (1999), *Une injonction : appartenir et participer, le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen*, Collection « *Les classiques des sciences sociales* », en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec
- LABELLE (M) et SALEE (D), (1999), « La citoyenneté en question : l'État canadien face à l'immigration et à la diversité nationale et culturelle. » Collection « *Les*



classiques des sciences sociale » in-*la revue Sociologie et sociétés*, vol. 31, no 2, pp. 125-144. Montréal

- SANOU (F), (2006), Un exemple de restauration et de consolidation de la cohésion sociale: l'expérience de l'ONG care international dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, Mémoire de DESS en gestion des conflits, CERAP, Abidjan
- BOUDON (R) et BOURRICAUD (F), (2006), Dictionnaire critique de la sociologie, édition PUF, Paris.
- ROCHER (G), (1996), *Introduction à la sociologie générale, Tome 3 : Le changement social*, Paris, Essais.